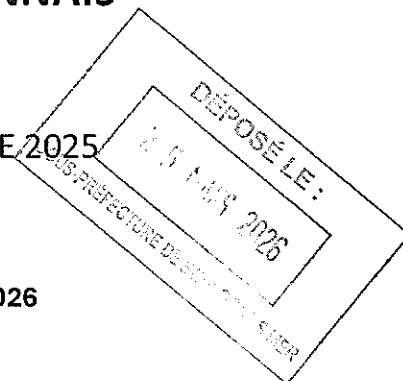


**OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS
CÔTE D'OPALE****REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 DECEMBRE 2025****Vote du budget primitif Marina / Plaisance 2026**

Le 8 décembre deux mille vingt-cinq à 17 h 30, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni dans les locaux administratifs de l'**office de tourisme** situés 15 Bd Bassin Napoléon à Boulogne/Mer (salle 6) sur une convocation en date du 25 novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JULIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, M. FOURCROY, M. SUSLAMARE, Mme BECHET, M. BOUZIN, M. BREBION, Mme CHAMOIN, M. SIRUGUE, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

Mme POQUET, membre suppléant représentant M. CHOCHOIS

Mme DRUJENT, M. RAMET, Mme KANDOT, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

Mme PASSEBOSC, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. LECLERCQ, M. DUMAINE, M. BARILLON, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. POUCE, membres titulaires

M. CHOCHOIS, membre titulaire représenté par Mme POQUET

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, M. FARRANDS, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2020 confiant la gestion du port de plaisance à l'EPIC OTBCO,

VU la convention d'objectifs et ses avenants, liant la Communauté d'agglomération du Boulonnais à la Marina Port de plaisance, en date du 08 janvier 2021,

VU la comptabilité M4,

Il est exposé ce qui suit :

L'année 2026 sera consacrée à l'entretien, la maintenance et le développement des infrastructures existantes de la Marina, notamment le ponton « La Providence », destiné à accueillir les grandes unités.

Ce sera également l'année d'intégration d'un tout nouvel équipement « La Cale de Mise à l'eau », une grande première dans le nord de la France.

La proposition de budget primitif de la Marina tient compte de l'exploitation de ces nouveaux équipements par l'office de tourisme.

Il est demandé au Comité de Direction de bien vouloir voter par chapitre le budget 2026 de la Marina pour un montant de 1 043 100.00 € équilibré en dépenses et en recettes.

Budget primitif Marina 2026							
Section de fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant	Chapitre	Comptes	Libellé	Montant
Chapitre 011		Charges de fonctionnement	656 400,00 €	Chapitre 70	706(01)	Abonnements et contrats	562 000,00 €
Chapitre 012		Salaires et charges	358 000,00 €		706(02)	Visiteurs de passage	155 000,00 €
Chapitre 65		Autres charges de gestion courante	12 500,00 €		706(03)	Bateaux commerciaux	10 000,00 €
Chapitre 67		Autres charges exceptionnelles	5 000,00 €		706(04)	Vente de carburant	115 000,00 €
Chapitre 042		Amortissements			706(05)	Refacturation énergie	12 200,00 €
	6811	Dotations aux amortissement	5 600,00 €		706(06)	Privatisation ponton	15 000,00 €
					706(10)	Prestations diverses	13 600,00 €
				Chapitre 70	708(3)	Locations diverses	22 000,00 €
				Chapitre 70	707	Vente de marchandises	5 500,00 €
				Chapitre 74		Subvention exploitation	127 000,00 €
TOTAL			1 037 500,00 €	TOTAL			1 037 500,00 €
Section d'investissement							
Dépenses				Recettes			
Chapitre		Comptes	Montant	Chapitre	Comptes	Libellé	
Chapitre 20		2051	2 600,00 €	28 Chapitre 040			
Chapitre 21		2181	1 000,00 €		28181		1 000,00 €
		2183	1 000,00 €		28183		4 000,00 €
		2185	1 000,00 €		28185		600,00 €
TOTAL			5 600,00 €	TOTAL			5 600,00 €
TOTAL dépenses de la section de fonctionnement			1 037 500,00 €	TOTAL recettes de la section de fonctionnement			1 037 500,00 €
TOTAL dépenses de la section d'Investissement			5 600,00 €	TOTAL recettes de la section d'investissement			5 600,00 €
TOTAL GENERAL			1 043 100,00 €	TOTAL GENERAL			1 043 100,00 €

Vote par chapitre le budget primitif Marina port de plaisance 2026 de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 1 043 100,00 €

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire le 8 décembre 2025,

Le Président,
Frédéric CUVILLIER.

